

Créteil, le 10 septembre 2014

à Monsieur Thierry LELEU
Préfet du Val de Marne
Préfecture de Créteil
21/29 Avenue du Général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex

Monsieur le Préfet,

Nous souhaitons vous faire part de l'état d'exaspération parfois de détresse dans lequel se trouvent nombre de retraités.

Depuis des années leur pouvoir d'achat est à la baisse. Avec le décisions gouvernementales de gel des pensions pendant 18 mois pour certains, 30 mois pour d'autres, une nouvelle étape est franchie. Il s'agit désormais d'une véritable chute des revenus d'une partie importante de la population (qui représente 17,5 % de la consommation totale des ménages).

Ils s'inquiètent aussi des risques qui pèsent sur l'avenir des prestations et services du Conseil Général du Val de Marne (carte Améthyste, APA, aide à domicile,...) dans l'hypothèse, que nous refusons, de la disparition du département.

Les retraités rencontrent souvent des difficultés d'accès aux soins et sont inquiets quant aux coupes budgétaires annoncées dans les services publics et la protection sociale

En mettant un terme à une activité professionnelle les retraités ne quittent pas la société. Ils demeurent des êtres sociaux à part entière, ils ne sont pas une charge pour la société. Les retraités ne sont pas des privilégiés, leur retraite est un **droit** obtenu par le travail de toute une vie.

L'aggravation de la baisse du pouvoir d'achat des retraités ne résoudra en rien les difficultés financières des régimes de retraite. Ce sont la création d'emplois, la revalorisation des salaires l'égalité des salaires entre hommes et femmes, l'arrêt des exonérations de cotisations, l'élargissement de l'assiette à tous les revenus distribués par les entreprises qui créeront les ressources nécessaires. Au contraire, des mesures s'imposent pour une complète mise à plat de la fiscalité en vue d'une réforme en profondeur prenant en compte tous les revenus. Elles permettraient de répartir l'effort sur tous, de façon égalitaire en fonction des revenus de chacun, salaires, pensions et revenus du capital.

Pour toutes ces raisons nous souhaiterions, Monsieur le Préfet, obtenir une audience dans la matinée du jeudi 25 septembre afin d'échanger avec vous sur les difficultés réelles des retraités et porter à votre connaissance des propositions leur permettant de vivre dignement leur retraite.

Dans l'attente d'une réponse favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre profond respect.